

Compte rendu du congrès Européen
de Cancérologie 2015

ecco
18

ESMO
40



du 25 au 29 septembre 2015 - Vienne

Rencontres francophones en Cancérologie 2015

Lundi 28 septembre 2015 à Vienne
Vienna Marriot Hotel (Parkring 12A - 1010 Vienne)

Accueil des participants dès 18h00 - Réunion de 18h30 à 20h30
Buffet dinatoire en fin de manifestation

Une Actualité présentée et animée par nos équipes de rédaction

Tumeurs mammaires
et gynécologiques

Rédacteurs :

Hélène Simon
Thibault de la Motte Rouge
Olivier Tredan
Laurent Zelek

Tumeurs
digestives

Rédacteur en chef :

Gérard Lledo

Rédacteurs :

Rosine Guimbaud
Astrid Lièvre
Pascal Artru
Frédéric DiFiore
Eric François

Tumeurs
bronchiques

Rédacteurs :

Marie Wislez
Romain Corre
Alexis Cortot
Renaud Descourt

Rencontres francophones en Cancérologie 2015

 Vienne
Accueil à 18h00

Programme tumeurs digestives

- 18h30/18h45 : **Tumeurs non colorectales**
- 18h45/18h50 : Discussion avec les experts
- 18h50/19h05 : **Tumeurs colorectales**
- 19h05/19h10 : Discussion avec les experts

Programme tumeurs mammaires et gynécologiques

- 19h10/19h25 : **Tumeurs mammaires**
- 19h25/19h30 : Discussion avec les experts
- 19h30/19h40 : **Tumeurs gynécologiques**
- 19h40/19h45 : Discussion avec les experts

Programme tumeurs bronchiques

- 19h45/20h00 : **Cancer bronchique patient non muté**
- 20h00/20h05 : Discussion avec les experts
- 20h05/20h20 : **Cancer bronchique patient muté**
- 20h20/20h25 : Discussion avec les experts

Buffet dinatoire en fin de manifestation

Attention : ceci est un compte-rendu de congrès dont l'objectif est de fournir des informations sur l'état actuel de la recherche ; ainsi les données présentées sont susceptibles de ne pas être validées par les autorités françaises et ne doivent donc pas être mises en pratique. Ces informations sont sous la seule responsabilité des auteurs et du directeur de la publication qui sont garants de l'objectivité de cette publication.

Conformément à l'article L4113-6 du Code de la Santé Publique, cette réunion a fait l'objet d'une soumission pour avis auprès de l'instance ordinaire compétente. Conformément à l'article L1453-1 du Code de la Santé Publique, l'existence de la convention d'hospitalité associée à cette réunion sera rendue publique par Roche. Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement par Roche au sens de la loi dite «Informatique & Libertés» du 6 janvier 1978 modifiée, ayant pour finalité le suivi de nos relations clients. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification et d'opposition aux données recueillies à votre sujet auprès du service Juridique de Roche, 30 Cours de l'Île Seguin, 92650 Boulogne-Billancourt Cedex (tél. standard : 01 47 61 40 00).